

Compte rendu révisé

Caractéristiques

- Restitue les échanges de manière concise en style indirect.
- La teneur des interventions est reproduite, en respectant la structure de la réunion, en supprimant les redondances et en allégeant la formulation.
- Met en exergue les principaux points de vue.
- Les intervenants sont nommés et présentés.
- Seules les citations importantes sont laissées comme telles.

Recommandé pour

- Réunions paritaires
- Conseils d'administrations
- Assemblées générales
- ...

Nombre de pages

- 6 à 8 par heure d'enregistrement

Délai*

- 2 jours ouvrés par heure audio

* à confirmer selon planning et qualité d'enregistrement

Exemple pour 3 minutes 30 secondes audio

Après avoir salué l'assemblée, **Jean X., directeur de la régie communautaire**, expose aux participants les points qui ont retenu son intérêt lors des échanges relatifs à la gestion de l'eau au sein de la métropole.

Il relève d'abord le souhait exprimé par plusieurs personnes, dont certaines assistent à cette séance de restitution, que ce soit la direction de l'eau qui fixe les objectifs. Cette volonté accrédite bien l'idée d'autorité organisatrice et a déjà suscité un long débat sur le rapprochement interne entre la démarche de qualité, d'un côté, et la démarche de coût, de l'autre. Cette notion s'inscrit d'ailleurs plutôt dans le cadre du travail de rapprochement qui a déjà été fait entre production et distribution. Le caractère participatif de la démarche a permis de faire remonter au directeur certaines informations qui, avoue-t-il, l'ont surpris. Il reste néanmoins persuadé que d'autres éléments peuvent encore être mis en commun.

Jean X insiste par ailleurs sur l'aspect maîtrise des coûts / efficacité. Il reconnaît que la régie est une citadelle technique, y compris ses services administratifs, contrairement à la direction de l'eau. Mais pour toutes les structures, il est nécessaire de bien connaître et de maîtriser les coûts. Cela ne signifie pas que l'on n'en a aucune connaissance, puisqu'il a été possible de mettre en œuvre un prix unique de branchement neuf, par exemple. Et à l'usine de production, on connaît le coût du mètre cube d'eau en euros, mais aussi en kW/h ou en tonnes de produits de traitement, et même en kilos, voire en grammes. Il y a donc tout de même des éléments qui sont bien connus.

Cependant, souligne Jean X, on ne peut se contenter de dire que l'on est performant. Encore faut-il être capable de le prouver.

La difficulté de la démarche entreprise est que l'on progresse en marchant. Certains ont l'impression d'allers et retours continuels : on va de l'avant, puis on revient en arrière. Ce n'est ni très agréable ni très simple, reconnaît Jean X., mais cela fait partie intégrante de la démarche et il n'y a guère d'autre choix que de procéder ainsi.

Enfin, le directeur souligne la nécessité, clairement exprimée lors des débats, d'avoir une vision globale de la régie et de ne pas oublier des services, des agents ou des activités qui ne seraient pas pris en compte.

Dominique Y., chef de service à la direction de l'eau, invite les personnes désirant participer au séminaire du 28 juin à se faire connaître avant le 2 juin.